

Le Diplôme National du Brevet

SESSION 2022

Support de présentation de la réunion du 4 février 2022

Modalités d'attribution du diplôme

- Il est attribué par un Jury, constitué de professeurs, à la suite des épreuves écrites au mois de juin
- Il est décerné aux élèves dispensés du Brevet libanais ayant obtenu un nombre total de points au moins égal à 400 sur 800 soit une moyenne de 10/20

Les mentions

- **Mention « Assez bien »** lorsque le candidat a obtenu au moins 480 points sur 800
- **Mention « Bien »** lorsque le candidat a obtenu au moins 560 points sur 800
- **Mention « Très bien »** lorsque le candidat a obtenu au moins 640 points sur 800

Comment se répartissent les 800 points ?

- 400 points sur les acquis scolaires du Cycle 4, c'est-à-dire les classes de 5°, 4° et 3°
 - 100 points pour l'épreuve orale de projet
 - 100 points pour l'épreuve écrite de mathématiques
- 50 points pour l'épreuve écrite de physique-chimie, SVT et technologie
 - 50 points pour l'épreuve écrite d'histoire et de géographie et enseignement moral et civique
 - 100 points pour l'épreuve écrite de français

Les acquis scolaires du Cycle 4

Ce sont les compétences acquises par les élèves au cours des trois années. Elles sont réparties en 8 composantes:

- Les langages pour penser et communiquer:

1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
 2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
 3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
 5. Les méthodes et outils pour apprendre
 6. La formation de la personne et du citoyen
 7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
 8. Les représentations du monde et l'activité humaine

Les acquis scolaires du Cycle 4

**Ces compétences sont converties
en nombre de points:**

Maîtrise insuffisante: 10 points

Maîtrise fragile: 25 points

Maîtrise satisfaisante: 40 points

Très bonne maîtrise: 50 points

L'épreuve orale de projet

L'**épreuve orale** porte sur un objet d'étude abordé au cours d'un projet mené dans le cadre d'un des **4 parcours éducatifs** :
santé, avenir, citoyen, artistique et culturel .

Les élèves passent **l'épreuve individuellement** :
5 minutes de présentation +
10 minutes de reprise avec le jury

Soutenance orale les 23 et 24 mai 2022

Les épreuves écrites

Elles se dérouleront au CPF les 14 et 15 juin 2022

Résultats de la SESSION 2022 :

aux alentours du 25 juin